

Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

Alain Doré



2^e partie: les 3 tables rondes

T1: le retour d'expérience par façade : carte des projets + un exemple type d'impact

- Manche Nord: la sécurité de navigation
- Bretagne: heurs et malheurs de l'éolien en mer
- Atlantique: impact de la construction sur la biodiversité
- Méditerranée: Migrateurs et espèces protégées
- Europe exemple de la Belgique

F. CAULIER
E. SARTORI
A. DORÉ
A. DORÉ
Falke DE SAGER

T2: Les différents impacts et les filières de la mer

- Pêche en Manche et Mer du Nord
- Pêche en Méditerranée
- Pollution et toxicologie
- Navigation et plaisance
- Les Paysages les grands sites

O. LEPRETRE (vidéo)
B. WENDLING (vidéo)
F. KARG.
J. de CERTAINES
C. BLANCHARD DIGNAC

T3: Pourquoi et comment mesurer et évaluer ces impacts

- Emploi et l'éolien en mer
- Coût complet = LCOE+Réseau+Soutien+Externalités
- L'évaluation exigée par l'Etat

E. NEAU
A. AYONG LE KAMA
N. BOUR

Alain Doré: on va passer maintenant à la 2e partie



T1: le retour d'expérience par façade :

- | | |
|--|-----------------------|
| ○ Manche Nord: la sécurité de navigation | F. CAULIER |
| ○ Bretagne: les appels d'offres et les prix | E. SARTORI |
| ○ Atlantique: impacts sur les fonds et la biodiversité | AL. DORÉ |
| ○ Méditerranée: migrants, espèces protégées | AL. DORÉ |
| ○ Europe: exemple de la Belgique et ses voisins | FALKE DE SAGER |

On risque de vous saturer d'informations qu'on a bien du mal à suivre.

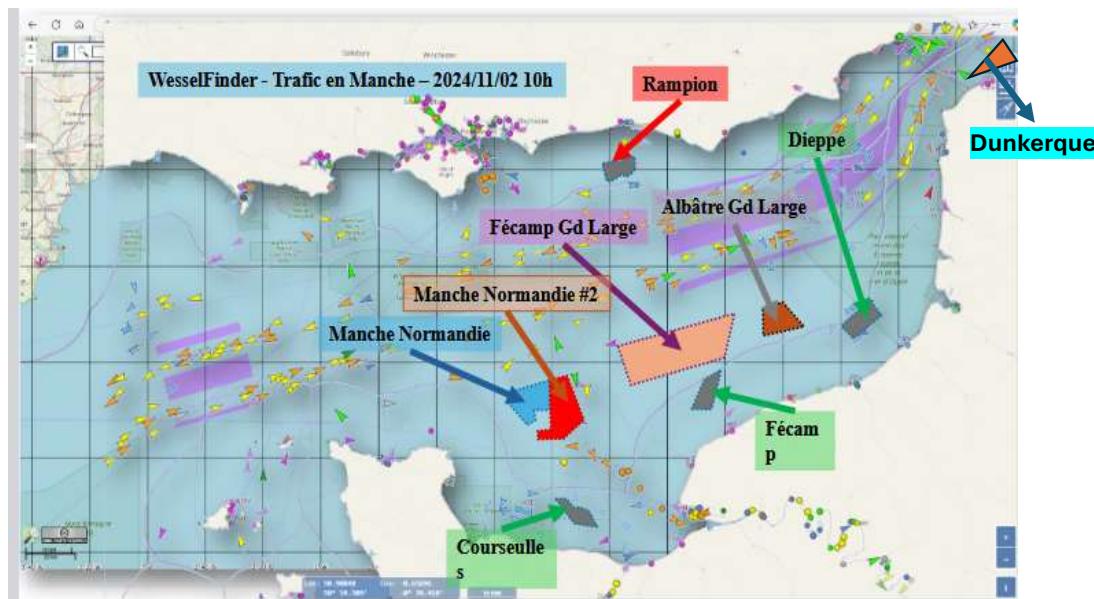
Nous écoutons Florent Caulier, en distanciel :

Manche Nord : la sécurité de navigation

Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

Florent Caulier



<https://www.youtube.com/watch?v=K3P0CWNuSu8&list=PLPmNGIA5R6MtoVAwj2UtG43KNzzNuk2yS&index=4>

Florent Caulier: oui, si on veut parler de problèmes de sécurité et de navigation autour de ces projets éoliens, on constate que, en France, ces projets éoliens sont particulièrement proches des rails maritimes, ce qui va engendrer forcément des problèmes de sécurité, de collision avec les bateaux.

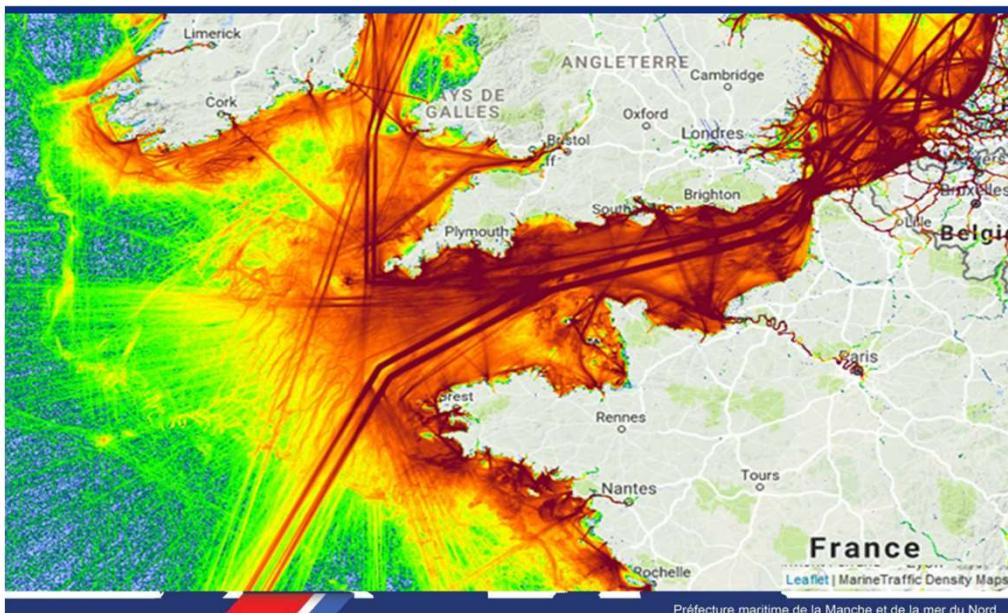
Ça existe déjà dans des projets qui sont en Belgique ou en Hollande, et le risque que cela arrive en France devient du coup de plus en plus fort. Et si je prends l'exemple de Dunkerque, par lequel je suis plus particulièrement concerné, le projet est encore plus près, il est juste à la limite du rail, enfin de la limite de sécurité qui est de 10 km, donc ça devient un problème qui est urgent.

Manche Nord : la sécurité de navigation

Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

F. Caulier



Si vous regardez cette photo du trafic maritime, on voit qu'il y a des rails qui sont bien définis sur toute la longueur de la Manche.

Ce sont des photos assez parlantes qui ont été fournies par le préfet maritime dans un document de 2016, qui montre la densité de trafic dans le rail maritime qui va de Brest jusqu'à Dunkerque.

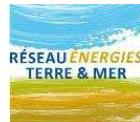
Et on voit bien à Dunkerque un resserrement du trafic. Et c'est pour cela que ça confirme que mettre des projets éoliens aussi proches de ces rails, c'est quand même un risque qui est supérieur à ce qu'on peut voir sur d'autres projets.

Manche Nord : la sécurité de navigation

Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

F. Caulier



Les enjeux de sécurité maritime : typologie de la zone et du trafic maritime

- Le plus long DST ;
- DST le plus fréquenté au monde en terme de densité de trafic ;
- Situation de la zone : sous le vent et non pas au vent contrairement aux pays voisins
- 72 000 déclarations de navires pour les deux voies ;
 - 35 925 navires en 2015 dans la voie montante
- 42 navires de commerce qui se sont reportés en avarie ou restreints dans leurs capacités de plus de 300 UMS (+50% par rapport à 2014) ;
 - 37 DEFREP en voie montante en 2015 – 16 au nord de Dunkerque entre 38m et 367 m ;
 - 322 navires de croisière ;
 - 280 navires militaires
 - 190 convois de remorquage (173 en 2014) ;
 - 75 navires transportant des matières radioactives ;
 - 366 déclarations de pétroliers supérieurs à 600 tonnes (275 en 2014) ;
 - 160 millions de tonnes de matières dangereuses;
 - 60 rotations quotidiennes de navires à passagers traversant le DST (21 000 par an);
 - 200-500 navires par jour empruntent le DST dans les 2 sens;
 - 794 situations rapprochées (2 navires à moins de 0.5 milles à moins de 10 min) dont 167 dans la zone Nord.



Et il y avait aussi un autre document qui liste les enjeux maritimes où la préfecture précise qu'on a le plus long DST (Dispositif de Séparation de Trafic) et que ce DST est le plus fréquenté au monde en termes de densité de trafic.

Il n'existe nulle part ailleurs une densité aussi importante que dans ce couloir-là. Donc c'est une situation où on a une navigation qui se fait sous le vent et non pas au vent, contrairement aux pays voisins, et qui a 72 000 déclarations de navires pour les 2 voies.

Je relis un petit peu le document : il y a 42 navires de commerce qui se sont comportés en avarie ou restreint : c'était en 2014. Je n'ai pas les chiffres depuis, mais ça fait quand même qu'il y a pas mal de trafic de bateaux.

Mais il y a aussi des convois qui sont parfois problématiques puisqu'il y a eu des transports de matières radioactives, des transports de produits pétroliers. Il y en a à peu près 400 qui étaient passés en 2014. J'imagine que ça a dû augmenter un petit peu.

Donc voilà, il n'y a pas que du trafic commerce, il y a aussi du trafic de matières dangereuses, des matières qui peuvent être problématiques si jamais il y a une collision avec des éoliennes.

Ce qui fait que cela apporte à nos arguments un appui supplémentaire pour dire qu'il y aurait peut-être d'autres endroits où on pourrait porter ces projets sur d'autres zones mais surtout pas en France puisque, comme déjà évoqué, on a déjà largement de quoi satisfaire la demande de consommation.

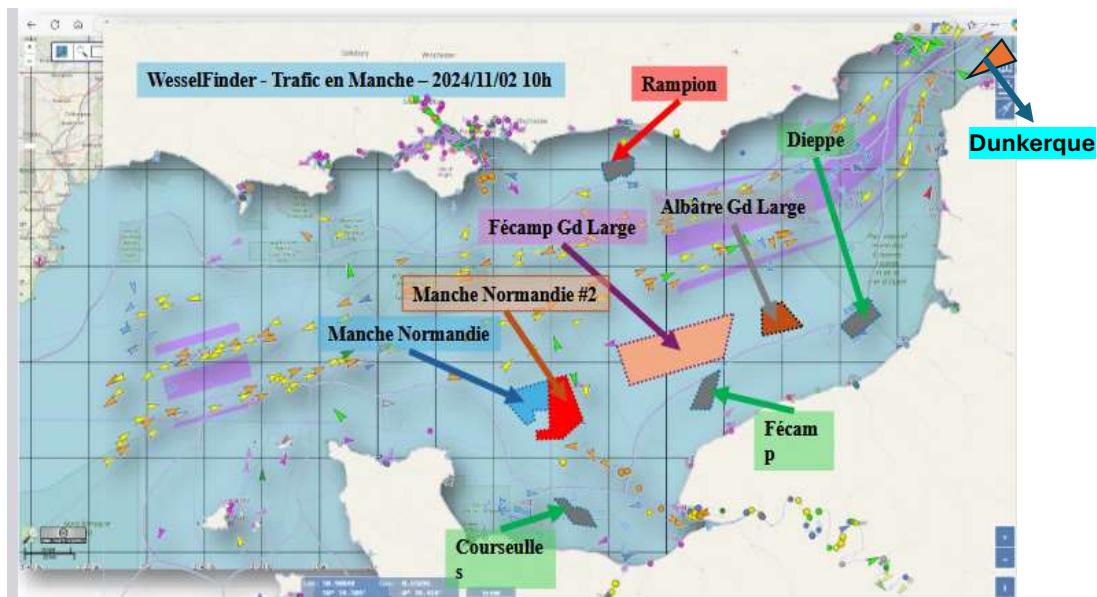
Manche Nord : la sécurité de navigation

Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025



Gérard Poirier



Commentaire de Gérard Poirier :

J'ai fait cette carte pour répondre à l'enquête publique sur Fécamp Grand Large.

Et je m'aperçois qu'aujourd'hui, quand on a eu la présentation de l'État du projet en juillet à Fécamp, la DREAL qui était chargée de répondre aux questions, je leur ai redit : « *on vous a demandé de savoir comment vous allez traiter le risque parce que on a besoin de savoir quel va être l'impact. Le risque vis-à-vis des centrales nucléaires qui sont sur le la même facade.* »

Parce que je rappelle qu'on a arrêté la centrale de Paluel il y a quelques années quand il y avait eu quelques algues vertes qui étaient rentrées dans le circuit de refroidissement.

Et donc on sait que c'est un vrai problème: s'il y a une marée noire qui arrive dans la Manche, on arrête la centrale qui n'est pas très loin parce que ça serait un danger public.

Et aujourd'hui la DREAL ne répond rien. Ils répondent avec un peu d'humour en disant qu'en 2035, le problème risque de ne pas se présenter parce qu'il n'y aura plus d'énergie fossile.

Donc ça frise le scandale à mon avis.

Florent Caulier est le président de **Vent debout 59**, l'association qui se bat sur Dunkerque et Gérard Poirier est celui de **l'association des Petites Dalles** concernée par Fécamp.

Bretagne Nord et Sud:

Heurs et malheurs des appels d'offres éolien en mer



Éolien en mer
Paris, 12 décembre 2025



Quand l'Académie des Technologies

Eric Sartori

tacle les appels d'offres français



Actualités · Datas · Événements · Offres d'emploi

Newsletters

Accueil > Actualité > L'éolien en mer français « ne peut pas survivre sans PPE 3 » [Skyborn]

Par Paul Messac - 25 novembre 2025

Print PDF

L'éolien en mer français « ne peut pas survivre sans PPE 3 » [Skyborn]

Par Paul Messac - 25 novembre 2025

L'éolien français va mal, et c'est peu de le dire. L'un des appels d'offres se trouve infructueux (Océan), les déficiences sur d'autres se multiplient (ADE et AOB), tandis que les investissements pourraient être de 10% de puissance, tardé à se concrétiser. Il ne peut en effet émerger sans publication de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 3), qui définit les objectifs de développement énergétique à horizon de 5



LA TRIBUNE

Opinion. « Essoufflement de l'éolien en mer »

Les investissements dans les parcs éoliens offshores pour produire de l'électricité sont-ils vraiment rentables ou est-il nécessaire de continuer à les subventionner ?

Barthélemy Beauvais et Christophe



Department for Energy Security (UK)
(en monnaie 2024 – mise en service 2028)

Estimation DGEC
(en monnaie 2023/2024 –
mise en service 2028)

Type d'éolien	Prix garanti (AR7 – 2025)	Conversion en €	€/MWh
Offshore posé	113,0 £	130,70 €	60 € à 80 €
Offshore flottant	271,0 £	313,50 €	75 € à 120 €
Terrestre (et îles)	92,0 £	106,40 €	50 €

Forté différence des tarifs entre éolien en mer au Royaume-Uni et en France

- « **La confrontation entre les appels d'offre éolien en mer UK (réels) et les estimations de la DGEC laisse perplexe...** »
- « **Il serait souhaitable qu'il y ait une totale transparence des résultats des appels d'offres de la CRE** »
- **L'éolien flottant est à déprioriser**

Mais que se passe-t-il avec les appels d'offre éolien en mer français ?

<https://www.youtube.com/watch?v=K3P0CWNuSu8&list=PLPmNGIA5R6MtoVAwj2UtG43KNzzNuk2yS&index=4>

à partir de 5mn55 =>

Eric Sartori :

On va vous parler « appel d'offres éolien en mer » et de ce qui s'y passe.

L'actualité est assez farcesque parce que la même semaine vous avez Green Univers qui se fait l'écho des pressions des promoteurs éoliens en mer pour sortir, le plus vite possible, un décret PPE 3 qui leur permettrait de relancer des appels d'offres éoliens en mer.

Ils ont déjà essayé de faire le coup en plein été au mois d'août et ils ont échoué. Et cette même semaine, vous avez eu l'Académie des Technologies qui publie un avis intéressant sur la PPE 3 dans laquelle elle mentionne spécifiquement les appels d'offres éoliens en mer.

Et elle exprime, je cite, « sa perplexité sur la confrontation entre ce qui se passe au Royaume-Uni et en France.

Au Royaume-Uni, les tarifs des appels d'offres pour l'éolien en mer posé, c'est 130 € du mégawattheure. En France, les estimations DGEC, c'est 60 à 80€ du mégawattheure.

Pour le flottant au Royaume Uni, c'est 313 €/MWh. En France, les estimations de la DGEC, c'est 73 à 120€ du mégawattheure.

Alors l'Académie des Technologies se pose des questions et elle dit qu'il serait souhaitable qu'il y ait une totale transparence des résultats des appels d'offres de la CRE.

Et je suppose que, en langage d'académicien, c'est quand même une critique assez violente de ce qui se passe et on va essayer de vous expliquer ce qui se passe.

Bretagne Nord et Sud:

Heurs et malheurs des appels d'offre éolien en mer



Éolien en mer
Paris, 12 décembre 2025

Eric Sartori



Histoire édifiante des tarifs de Saint-Brieuc

- 2012 : Iberdrola obtient l'appel d'offre de Saint-Brieuc à 200€/MWh.
 - Le Conseil d'Etat juge l'appel d'offre irrégulier et indemnise un concurrent évincé
- « Renégociation » de 2018 : 155€/MWh
 - Renonciation de l'Etat à percevoir des redevances d'occupation du domaine public
 - Prise en charge des coûts de raccordement par RTE (47 milliards pour le programme éolien en mer)
 - Suppression de la part fixe dans la formule d'indexation du tarif, qui fait passer de 60 % à 100 % la part indexée
 - Suppression des clauses de surlégalité

Cour des comptes, 2023 : « Le coût des concessions faites en contrepartie ne pouvant être déterminé par avance, le bilan financier de la négociation ne peut toutefois être établi... »
« Deux concessions sont de nature à déséquilibrer dans le temps le résultat de cette négociation » (Indexation et surlégalité) »

Résultat : en 2025, le tarif garanti pour Saint-Brieuc est de... 196€/MWh

Qu'est ce qui se passe avec les appels d'offres éolien en mer ?

C'est sur le premier appel d'offre : historiquement qui inclut St Brieuc . Voilà histoire édifiante des tarifs de St Brieuc. Donc comment ça s'est passé en 2012 ? Iberdrola a obtenu l'appel d'offres de St Brieuc à 200 €/MWh,

Alors, premier appel d'offres en mer et premier problème : le Conseil d'État a jugé cet appel d'offres irrégulier parce que mystérieusement ce n'est pas le concurrent classé 1^{er} par la CRE qui a été sélectionné et il y a eu une plainte du partenaire du lauréat éliminé. (*en fait l'Etat n'a pas voulu tout attribuer à EMF [EDF-Dong-Alstom], et l'a attribué à Ailes Marine sas [Iberdrola, Eol Res sa et Areva]*).

Cela a assez mal commencé, mais continuons : en 2018, l'État (E. Macron/ N. Hulot) se rend compte quand même que 200 €/MWh, ce n'est pas très raisonnable et se lance dans une renégociation sur St Brieuc et les 3 autres parcs attribués.

Alors qu'est ce qui se passe ? Le prix garanti passe de 200€/MWh à 155€/MWh, quand même !

Mais cela s'accompagne d'une renonciation de l'Etat à percevoir les redevances d'occupation du domaine public maritime. C'est un cas unique en Europe. Partout en Europe, les promoteurs éoliens font des enchères pour obtenir ce droit.

Prise en charge des coûts de raccordement par RTE, dont Nicolas Bour a déjà un peu parlé.

Et ça, c'est une plaisanterie qui est aussi un cas unique en Europe, et même au monde, et qui va nous coûter 37 à 47 milliards d'euros pour le programme éolien en mer.

Suppression de la part fixe dans la formule d'indexation, c'est à dire la totalité de la valeur du parc est indexée sur l'inflation et suppression des clauses de sur-rentabilité.



Bretagne Nord et Sud:

Heurs et malheurs des appels d'offre éolien en mer



Éolien en mer
Paris, 12 décembre 2025

Eric Sartori



Histoire édifiante des tarifs de Saint-Brieuc

- 2012 : Iberdrola obtient l'appel d'offre de Saint-Brieuc à 200€/MWh.
 - Le Conseil d'Etat juge l'appel d'offre irrégulier et indemnise un concurrent évincé
- « Renégociation » de 2018 : 155€/MWh
 - Renonciation de l'Etat à percevoir des redevances d'occupation du domaine public
 - Prise en charge des coûts de raccordement par RTE (47 milliards pour le programme éolien en mer)
 - Suppression de la part fixe dans la formule d'indexation du tarif, qui fait passer de 60 % à 100 % la part indexée
 - Suppression des clauses de surlentabilité

Cour des comptes, 2023 : « Le coût des concessions faites en contrepartie ne pouvant être déterminé par avance, le bilan financier de la négociation ne peut toutefois être établi... »
« Deux concessions sont de nature à déséquilibrer dans le temps le résultat de cette négociation » (Indexation et surlentabilité) »

Résultat : en 2025, le tarif garanti pour Saint-Brieuc est de... 196€/MWh

Alors la Cour des Comptes s'est quand même interrogée là-dessus et en 2023 ils ont dit : écoutez, *on ne comprend pas cette renégociation, on ne comprend pas à qui ça profite, est-ce que ça profite à l'État ou est-ce que ça profite au promoteur éolien ?*

Parce que, en particulier avec la clause d'indexation sur l'inflation, ça risque de complètement déraper. Et bingo ! C'est exactement ce qui s'est passé puisqu'au bilan en 2025, le tarif de St Brieuc est de 196 €/MWh.

Bravo pour la renégociation ! Ce n'est pas avec des renégociations comme cela que le prix de l'électricité va baisser.

Bretagne Nord et Sud:

Heurs et malheurs des appels d'offre éolien en mer

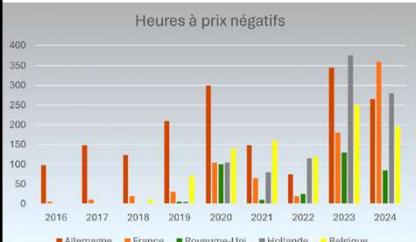


Éolien en mer
Paris, 12 décembre 2025



Eric Sartori

Saint-Brieuc : Ecrêtage et compensation



Hours à prix négatifs de l'électricité en Europe de 2016 à mi-2024 – Sour

Explosion des heures à prix négatifs

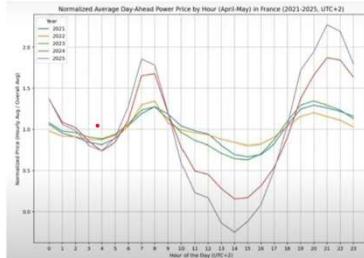
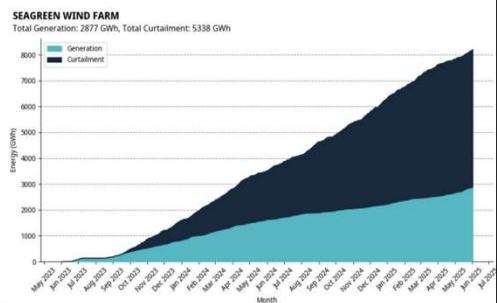


Figure 7 – Une volatilité des prix fortement croissante

Volatilité des prix fortement croissante



SEAGREEN WIND FARM
Total Generation: 2877 GWh, Total Curtailment: 5338 GWh

- Explosion des épisodes de surproduction et des prix négatifs
- Mi-2025 : obligation d'achat : EDF achète à 196 €/MWh et se débrouille
- Juin 2025 : écrêtage obligatoire ... avec compensation

C'est un phénomène en pleine explosion qui était cependant parfaitement prévisible. C'est l'explosion des épisodes de surproduction et des prix négatifs en période de vents forts. Il y a du vent dans toute l'Europe, il y a trop d'électricité, et l'électricité produite, sa valeur est nulle voire négative.

Donc qu'est ce qui se passe ? La conséquence, c'est une volatilité extrême des prix de l'électricité. Et on en arrive à ce qui va nous arriver en France si on continue sur cette voie-là. Par exemple en Écosse, le principal parc offshore écossais Sea Green, les 2/3 du temps, sa production est jetée, elle ne vaut rien, il est écrété les 2/3 du temps.

Alors comment cela est géré en France à St Brieuc ? Jusqu'à mi 2025, il y a obligation d'achat : alors là c'est affolant ! Obligation d'achat ça veut dire que RTE achète au prix garanti de 196 €/MWh, et ce débrouille pour revendre au prix spot comme il peut, même si ce prix spot est négatif... Alors là, ça a quand même un peu hurlé. Et en juin 2025, enfin a été vraiment mis en place un système d'écrêtage obligatoire. C'est à dire que lorsqu'il y a trop d'électricité, ce sont les parcs éoliens en mer qui doivent s'arrêter.

Seulement attention: ils sont payés pour s'arrêter. Concrètement cela signifie que St Brieuc est payé 196 € /MWh quand il produit; et quand il ne produit pas, il est payé à peu près 140 €/MWh.

Alors cela non plus ne fait pas baisser la facture d'électricité, n'est-ce pas ?

Bretagne Nord et Sud:

Heurs et malheurs des appels d'offre éolien en mer

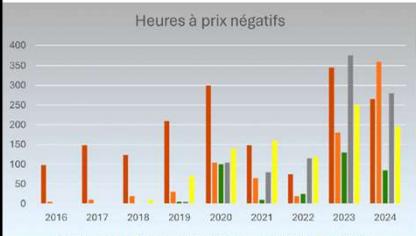


Éolien en mer
Paris, 12 décembre 2025



Eric Sartori

Saint-Brieuc : Ecrêtement et compensation



Hours à prix négatifs de l'électricité en Europe de 2016 à mi-2024 – Sour

Explosion des heures à prix négatifs

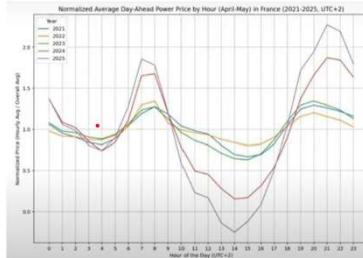
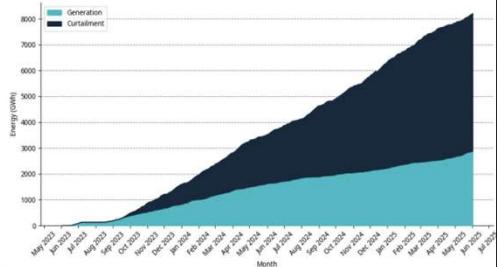


Figure 7 – Une volatilité des prix fortement croissante

Volatilité des prix fortement croissante

SEAGREEN WIND FARM
Total Generation: 2877 GWh, Total Curtailment: 5338 GWh



- Explosion des épisodes de surproduction et des prix négatifs
- Mi-2025 : obligation d'achat : EDF achète à 196 €/MWh et se débrouille
- Juin 2025 : écrêtement obligatoire ... avec compensation

Et avec ce système-là, il y a des risques qu'on connaît.

Le premier risque, c'est un risque de fraude qui a été avéré au Royaume-Uni. Évidemment, les parcs éoliens surestiment ce qu'ils auraient pu produire pendant qu'ils ne produisent pas. C'était quand même 20% de fraude au Royaume-Uni !

Et puis il y a un autre risque qui est beaucoup plus grave et que tu as abordé Nicolas, c'est que cela se traduit par des dangers d'instabilité sur le réseau électrique. Et ça s'est passé. Par exemple, le président de RTE, le 1^{er} avril 2025, a lancé un vrai avertissement. Il dit à 13h00, on est passé en épisode de prix négatif et à ce moment-là, on a perdu en quelques minutes 9 GW de production !

On passe en prix négatif, paf, les gens s'arrêtent de produire et on perd 9 GW d'un coup, 9 GW, c'est l'équivalent de 9 centrales nucléaires d'un coup. Et commentaire : c'est au-delà de l'incident dimensionnant en Europe !

Donc vous voyez le black-out espagnol, on n'en est pas très loin.

Bretagne Nord et Sud:

Heurs et malheurs des appels d'offre éolien en mer



Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025



Eric Sartori

Attribution de Bretagne sud 1



- Février 2024 : vainqueur de l'appel d'offre désigné par la CRE... Et après??? Pas de nouvelles jusqu'en mai
- Le candidat désigné n'aurait pas déposé son dépôt de garantie
- Le problème serait le manque de turbines de 17 MW.... qui conditionnent l'aide d'Etat de 2 milliards d'euros
- Sous pression, la CRE désigne un candidat résiduel (Penavel) à 86,45 €/MWh : « Ce tarif démontre la compétitivité de la filière de l'éolien flottant » (LeMaire, Lescure)

- Considérations sévères de la CRE

- **Efficacité insuffisante du critère relatif à la robustesse du montage contractuel et financier** (cf difficultés de BayWa)
- **Des développeurs « n'escamptant pas de freins technologiques pour poursuivre la montée en puissance des machines ! Des choix technologiques uniques : flotteurs semisubmersibles en béton, ancrés à enfouissement**
- **Des hypothèses trop favorables sur le prix de l'électricité, une rentabilité globale artificiellement élevé**

Alors je passe à l'anniversaire de St Brieuc, qui nous a valu quand même d'Iberdrola quelques vérités qui sont intéressantes. D'abord, ils sont contents de leur chiffre d'affaires, 300 millions d'Euros. Ils sont contents de la manière dont l'écrêttement est compensé. Bah tant mieux pour eux, ils sont contents aussi.

Mais ce qui est surtout inattendu et intéressant, parce que du point de vue de la confraternité entre promoteurs et liens, c'était assez intéressant. Iberdrola s'est exprimé sans filtre sur l'éolien flottant qui nous intéresse en Bretagne sud.

Et qu'a dit Iberdrola ? Il a dit, pour le premier appel d'offres commercial AO 5, donc Bretagne Sud attribué à Penavel, il est permis d'avoir des doutes sur la viabilité. Intéressant ! « L'éolien flottant est aujourd'hui un pari risqué. Nous, on n'y va pas. »

Et ce qui s'est passé en Méditerranée et en Bretagne Sud, ça crée vraiment des doutes sur la viabilité des projets flottants.

Quand on voit les difficultés du consortium gagnant Penavel, effectivement c'est peut-être un problème.

Ah oui, mais alors la CRE n'était vraiment pas contente; elle a fait quelques considérations; elle a dit qu'il y a un critère relatif à la robustesse du montage contractuel et financier. Elle juge qu'il est insuffisant, elle juge qu'il devrait nous permettre d'éliminer des candidats et il ne le fait pas.

Bretagne Nord et Sud:

Heurs et malheurs des appels d'offre éolien en mer



Éolien en mer
Paris, 12 décembre 2025



Eric Sartori

Attribution de Bretagne sud 1



- Février 2024 : vainqueur de l'appel d'offre désigné par la CRE... Et après??? Pas de nouvelles jusqu'en mai
- Le candidat désigné n'aurait pas déposé son dépôt de garantie
- Le problème serait le manque de turbines de 17 MW.... qui conditionnent l'aide d'Etat de 2 milliards d'euros
- Sous pression, la CRE désigne un candidat résiduel (Penavel) à 86,45 €/MWh : « Ce tarif démontre la compétitivité de la filière de l'éolien flottant » (LeMaire, Lescure)

- Considérations sévères de la CRE

- **Efficacité insuffisante du critère relatif à la robustesse du montage contractuel et financier** (cf difficultés de BayWa)
- **Des développeurs « n'escomptant pas de freins technologiques pour poursuivre la montée en puissance des machines ! Des choix technologiques uniques : flotteurs semisubmersibles en béton, ancrès à enfouissement**
- **Des hypothèses trop favorables sur le prix de l'électricité, une rentabilité globale artificiellement élevé**

Alors c'est une bonne transition vers Bretagne Sud. Voilà donc ce qui s'est passé à l'attribution de Bretagne Sud : cela a été aussi folklorique. En février 2024, la CRE annonce qu'elle a désigné le vainqueur de l'appel d'offre. D'accord, février se passe, mars se passe, avril se passe, pas d'annonce, pas d'annonce de l'État.

Alors que s'est-il passé ? Ce qui s'est passé, c'est que le candidat désigné par la CRE n'a pas déposé son dépôt de garantie. Au dernier moment il a calé. Et il a probablement calé parce qu'il n'a pas trouvé de turbine suffisamment puissante correspondant à l'appel d'offre auquel il avait répondu.

Alors sous pression et on a eu des entretiens, des échos de la CRE ; il paraît que ça s'est quand même assez mal passé, mais bon, sous pression, la CRE a désigné un autre candidat résiduel qui est maintenant le consortium Penavel, un consortium belge et allemand donc qui avait candidaté : il a obtenu le résultat de l'appel d'offre à 86,4 €/MWh.

Ah! oui, mais alors la CRE, elle n'était vraiment pas contente, elle a fait quelques considérations, elle dit: il y a un critère relatif à la robustesse du montage contractuel et financier qu'on juge qu'il est insuffisant.

Il devrait nous permettre d'éliminer des candidats et il ne le permet pas. Quand on voit les difficultés du consortium gagnant de Penavel, effectivement ça peut être un problème.

C'est peut-être un problème. La CRE a une autre remarque. Tout se passe comme si les développeurs n'escomptaient pas de freins technologiques sur la puissance des machines, des choix technologiques, des machines à plus de 20 GW, ça n'existe pas et la CRE, mais met en doute la faisabilité technique et enfin des hypothèses trop favorables sur le prix de l'électricité, une rentabilité globale qui est calculée par les promoteurs de projets et qui est complètement artificielle.

Donc voilà de l'éolien flottant à 86,4 €/MWh !

Bretagne Nord et Sud:

Heurs et malheurs des appels d'offre éolien en mer



Attribution de Bretagne sud 1



Éolien en mer
Paris, 12 décembre 2025



Eric Sartori



- Février 2024 : vainqueur de l'appel d'offre désigné par la CRE... Et après??? Pas de nouvelles jusqu'en mai
- Le candidat désigné n'aurait pas déposé son dépôt de garantie
- Le problème serait le manque de turbines de 17 MW.... qui conditionnent l'aide d'Etat de 2 milliards d'euros
- Sous pression, la CRE désigne un candidat résiduel (Pennavel) à 86,45 €/MWh : « Ce tarif démontre la compétitivité de la filière de l'éolien flottant » (LeMaire, Lescure)

- Considérations sévères de la CRE

- **Efficacité insuffisante du critère relatif à la robustesse du montage contractuel et financier** (cf difficultés de BayWa)
- **Des développeurs « n'escamptant pas de freins technologiques pour poursuivre la montée en puissance des machines ! Des choix technologiques uniques : flotteurs semisubmersibles en béton, ancrés à enfouissement**
- **Des hypothèses trop favorables sur le prix de l'électricité, une rentabilité globale artificiellement élevé**

Comment ça peut fonctionner ? Eh bien comme Iberdrola vous l'a expliqué, ça ne fonctionnera pas et ça ne fonctionnera qu'avec des subventions, qu'avec des subventions massives .

Alors en ce qui concerne Bretagne Sud, l'aide d'État c'est d'abord 2 milliards, un peu plus même de 2 milliards d'euros pour 13 éoliennes de Bretagne Sud 1. Puis ensuite, ça sera 11 milliards d'euros pour 3 parcs éoliens flottants dont Bretagne Sud 2 et 2 parcs en Méditerranée.

On en est à 13 milliards d'euros d'aide d'État ; c'est de l'aide de l'État français validé par la Commission européenne, mais c'est payé par les contribuables français.

Et ce qui est intéressant, ce sont quelques considérations qui ont été faites par la commission de la concurrence de la Commission Européenne pour cette aide d'État.

Une première vérité est dite, si on accorde cette aide d'État, c'est parce que sans cette aide d'État, le projet ne se ferait pas.

Donc c'est clair, c'est clairement dit, ces projets-là ne sont pas rentables ; ils ne fonctionnent pas qu'avec du vent : ils fonctionnent avec des subventions et avec des subventions massives.



Bretagne Nord et Sud:

Heurs et malheurs des appels d'offre éolien en mer



Éolien en mer
Paris, 12 décembre 2025



Eric Sartori

Les éoliennes ne fonctionnent pas avec du vent, mais avec des subventions

- Aide d'Etat validée par la Commission Européenne : 2 Mds€ pour treize éoliennes de Bretagne sud1, puis 11 milliards pour 3 parcs éoliens flottants de 500 MW (dont Bretagne sud2)
- En l'absence des aides, l'activité économique soutenue par la mesure (à savoir les investissements dans les parcs éoliens en mer) ne serait pas entreprise »
- Complément de rémunération pour Bretagne sud plafonné à 140 €/MWh... pour ne pas produire !
- Pour être éligible comme candidat, un candidat ne devait pas être une entreprise en difficulté
- Pas de rattrapage de l'appel d'offre pour repêcher un candidat :
« Aucun ajustement a posteriori ne sera apporté au résultat de cette procédure d'appel d'offres »
- Critère de résilience (vis-à-vis des fournisseurs chinois) mais exclusion de mécanismes favorisant l'emploi local. (La France confirme que le régime de soutien ne comportera aucune limitation artificielle ni *aucune discrimination* notamment dans le cadre de l'attribution de licences, d'autorisations ou de concessions), *telles que des limitations concernant des aspects régionaux ou de localisation »*)
- Tentative de limiter l'aventurisme technologique sur la puissance des éoliennes :
« La puissance unitaire des aérogénérateurs proposés pour le projet sera limitée à celles de turbines ayant déjà fait l'objet d'une certification industrielle »

Et puis il y a quelques considérations qui je pense vont nous amuser dans les années qui viennent, voire dans les semaines qui viennent, puisqu'il y a un autre appel d'offre en cours. Un candidat ne doit pas être une entreprise en difficulté. Oui, mais on voit que Bayware a quand même des problèmes.

Et puis il y a une autre surprise qui touche vraiment au mécanisme des appels d'offres. La Commission européenne nous dit : aucun ajustement a posteriori ne sera apporté aux résultats de la procédure d'appel d'offres.

Comment dire que la Commission européenne considère les appels d'offres éoliens en mer français comme une vraie plaisanterie, comme du n'importe quoi ? Il faut arrêter de traficoter ces appels d'offres, ça marche ou ça ne marche pas.

Voilà, critères de résilience, exclusion de mécanismes favorisant l'emploi local, ça c'est la Commission européenne toujours, ce sont les règlements internationaux.

Et puis enfin, une autre considération : tentative de limiter l'aventurisme technologique sur la puissance des éoliennes dont je vous ai parlé, puisque maintenant une des conditions de l'aide d'Etat, c'est que les aérogénérateurs proposés pour le projet doivent avoir déjà fait l'objet d'une certification industrielle.

C'est le contraire de ce qui s'est fait jusqu'à présent, donc on va voir ce que ça va donner. J'avoue que je suis assez curieux de voir la suite.

Bretagne Nord et Sud:

Heurs et malheurs des appels d'offre éolien en mer



Éolien en mer
Paris, 12 décembre 2025



Eric Sartori

Centre Manche 1 / 2 quand les consortiums explosent

- Centre Manche 2 annoncé ... la veille du départ du ministre Ferracci
- Seulement deux offres finales sur sept concurrents en short list
- Le consortium annoncé n'est pas celui sélectionné par la CRE (Total /RWE vs EDF/Maple Tower)
- Le consortium sélectionné ...a éclaté avant l'annonce même de sa sélection : RWE se retire de l'éolien en mer en France
- L'annonce éventuelle d'une alliance Total/EDF qui remplacerait RWE... fait éclater le consortium EDF/ Maple Tower de Centre- Manche 1. Maple Tower cherche à se désengager (rentabilité insuffisante)
- La CRE déplore le manque d'analyse du niveau de rentabilité prévisionnel dégagé par le candidat et met en doute en particulier les hypothèses de productibles (facteur de charge) et les hypothèses de revenus engendrées par les primes en cas de production à coûts négatifs.
- Le tarif de Centre Manche2 est de 66€/MWh . EDF annonce son intention de remettre en cause de\$=le tarif de Centre Manche 1 à 44,9 €/MWh
- La CRE sur Centre Manche1 : « Les prix bas sont une bonne nouvelle pour les finances publiques, sous réserve que cela soit soutenable pour les porteurs de projets »... et les concurrents : « EDF va devenir 100 % étatique et peut certainement avoir un raisonnement qu'on ne peut pas avoir. Peut-être qu'ils envisagent aussi de renégocier le prix ultérieurement « ...

Voilà, on va terminer sur une autre, alors vraiment une autre plaisanterie encore, c'est l'attribution de Centre Manche 1 et de Centre Manche 2.

Centre Manche 2 déjà : alors Centre Manche 2 a été annoncé en catimini, en vitesse, la veille du départ du ministre Ferracci. On a appris qu'il y a eu seulement 2 offres finales sur 7 concurrents qui étaient en short list.

Et dans le même package il y avait, je ne l'ai pas dit, mais dans le même package il y avait Oléron où il y a eu 0 candidat, 0 candidat. Là ils n'étaient plus que 2. Alors sur le processus concurrentiel, c'est déjà quand même assez moyen.

Mais là où ça devient encore plus drôle, c'est qu'ils n'étaient que 2. Mais l'État a trouvé le moyen de désigner le consortium qui n'avait pas été placé en tête par la CRE.

Donc encore une fois on s'assoit sur le rôle de la CRE.

Encore plus drôle le consortium finalement sélectionné par le ministre a éclaté avant même l'annonce de sa sélection puisque c'était un consortium entre Total et RWE. RWE a dit : « moi je me retire de l'éolien en mer en France et je me retire de ce projet-là ». Donc le consortium désigné a explosé.

Oui mais ce n'est pas encore fini parce que du coup qu'est ce qui se passe ? Le consortium classé en 2^e comprenait EDF comme majoritaire.

On a commencé à se dire finalement peut-être que EDF Renouvelables en l'occurrence pourrait s'allier avec Total et remplacer RWE. Sauf que pour cet appel d'offres, EDF était engagé avec un autre promoteur éolien qui s'appelle Maple Tower dans Centre Manche 1 et du coup Maple Tower dit que dans ces conditions il ne veut plus faire Centre Manche 1.

.



Bretagne Nord et Sud:

Heurs et malheurs des appels d'offre éolien en mer



Éolien en mer
Paris, 12 décembre 2025



Eric Sartori

Centre Manche 1 / 2 quand les consortiums explosent

- Centre Manche 2 annoncé ... la veille du départ du ministre Ferracci
- Seulement deux offres finales sur sept concurrents en short list
- Le consortium annoncé n'est pas celui sélectionné par la CRE (Total /RWE vs EDF/Maple Tower)
- Le consortium sélectionné ...a éclaté avant l'annonce même de sa sélection : RWE se retire de l'éolien en mer en France
- L'annonce éventuelle d'une alliance Total/EDF qui remplacerait RWE... fait éclater le consortium EDF/ Maple Tower de Centre- Manche 1. Maple Tower cherche à se désengager (rentabilité insuffisante)
- La CRE déplore le manque d'analyse du niveau de rentabilité prévisionnel dégagé par le candidat et met en doute en particulier les hypothèses de productibles (facteur de charge) et les hypothèses de revenus engendrées par les primes en cas de production à coûts négatifs.
- Le tarif de Centre Manche2 est de 66€/MWh . EDF annonce son intention de remettre en cause de\$=le tarif de Centre Manche 1 à 44,9 €/MWh
- La CRE sur Centre Manche1 : « Les prix bas sont une bonne nouvelle pour les finances publiques, sous réserve que cela soit soutenable pour les porteurs de projets »... et les concurrents : « EDF va devenir 100 % étatique et peut certainement avoir un raisonnement qu'on ne peut pas avoir. Peut-être qu'ils envisagent aussi de renégocier le prix ultérieurement « ...

Donc ils ont fait exploser 2 consortiums d'un coup avec leur mode de désignation. Voilà, la CRE a fait les mêmes remarques que d'habitude, c'est à dire des hypothèses reproductibles, des hypothèses de revenus complètement fantaisistes.

Et puis le dernier point sur lequel je voudrais insister, le tarif de Centre Manche 2 est de 66 €/MWh et on ne sait pas comment ils arrivent à ça mais bon...

Et Centre Manche 1, c'était 44,9 €/MWh et ce chiffre de 44,9 €/MWh est intenable.

Il a été annoncé au moins 3 fois comme référence pour l'éolien posé par le ministre Ferracci devant l'Assemblée Nationale et par le Sénat et même repris par F. Bayrou.

Non ce n'est pas sérieux et ce n'est tellement pas sérieux que EDF a annoncé qu'il remettrait en cause ce tarif de Centre Manche 1.

Voilà qui a servi d'exemple.

Alors pour mémoire, la CRE était très critique aussi sur Centre Manche 1 en disant, c'est assez amusant, les prix bas sont une bonne nouvelle pour les finances publiques, sous réserve que ça soit soutenable pour les porteurs de projets.

Voilà, il faut parfois lire les rapports de la CRE, je vous assure, cela peut être très amusant.

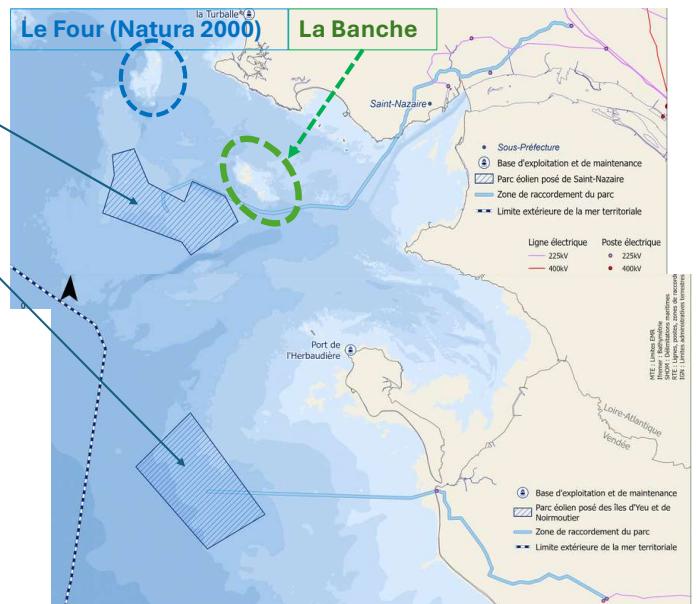
Merci.

Atlantique : Impact sur la biodiversité et résilience



Éolien en mer
Paris, 12 décembre 2025

Alain Doré



<https://www.youtube.com/watch?v=K3P0CWNuSu8&list=PLPmNGIA5R6MtoVAwj2UtG43KNzzNuk2yS&index=4>
à partir de 21mn55 =>

Alain Doré:

On va passer à la façade atlantique.

L'Atlantique Golfe de Gascogne s'étend de la Bretagne jusqu'aux Pyrénées.

A gauche, on voit les nombreux projets éoliens en mer.

Il y a effectivement un projet Bretagne Sud, Golfe de Gascogne, Oléron, etc. Vous voyez la centrale éolienne de St Nazaire qui est située sur un plateau rocheux au Nord de l'estuaire de la Loire, et au Sud, c'est la centrale de Yeu-Noirmoutier.

Je veux juste vous parler d'une expérience particulière sur Saint-Nazaire. que vous voyez à proximité de deux zones particulièrement riches en biodiversité, paradis des pêcheurs plaisanciers. D'un côté, le plateau du Four, qui est d'ailleurs classé Natura 2000, et de l'autre côté le plateau de la Banche, sur lequel il y a un phare qui nous a permis de montrer que le phare qu'on voyait avant que les éoliennes soient construites, maintenant on ne le distingue même plus parce qu'il est tellement petit, il fait 30 m de haut, alors que les éoliennes font 180m.

Les informations que je vais vous donner sont des informations qui m'ont été fournies par une association de plongeurs en apnée, des plongeurs scientifiques, qui, depuis plus de 20 ans, 30 ans même, font des relevés de l'état des fonds entre l'estuaire de la Loire et l'estuaire de la Vilaine.

Vous voyez le plateau de la Banche sur la droite, qui se situe à proximité des éoliennes, à peu près 1 mille nautique.

Atlantique :

Impact sur la biodiversité et résilience



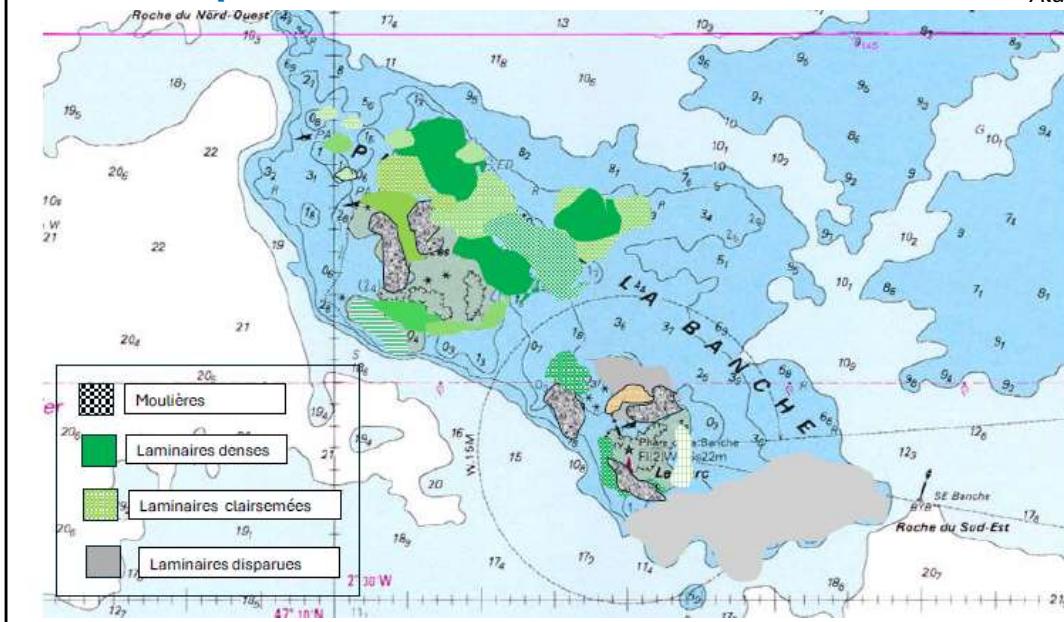
Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

Alain Doré



Source:
J.-C. Ménard ELV



Vous voyez qu'ils ont fait un relevé après la construction de la centrale éolienne sur le plateau de la Banche: zones de moulières, de laminaires denses, clairsemées, et disparues.

Qu'est ce qu'on observe régulièrement en mer ? Il faut bien l'avoir en tête quand on modifie la biodiversité de la mer, elle ne revient jamais à l'identique, elle est tout de suite occupée par des espèces invasives ou opportunistes.

Typiquement là, vous voyez qu'il y a des moulières qui se sont créées.

Et puis il y a les laminaires. Les laminaires, ce sont ces longues algues qui sont de véritables forêts sous-marines, qui permettent d'avoir des habitats sur les plateaux rocheux. C'est donc le début de toute la chaîne trophique.

Ce que vous voyez en gris là tout à fait en bas, mais également en plein milieu, c'est finalement les laminaires qui ont disparu. Et pourquoi ils disparaissent les laminaires. c'est parce que, dès qu'il y a une forte densité sédimentaire apportée soit par l'estuaire, soit par les travaux, ça étouffe les plantes et à ce moment là les laminaires disparaissent. On en est actuellement dans la baie de la Baule, enfin devant la baie du Pouliguen, on en est actuellement à tenter de replanter des laminaires qui sont « cultivés » en Bretagne Nord et qu'on transporte et qu'on va planter pour essayer de voir si on peut repeupler tout ça. Il y a 90 % des laminaires des rochers devant de cette côte là qui ont disparu.

Il y a aussi un phénomène assez curieux qui s'est passé: on a observé tout d'un coup une présence d'oursins qui a fortement augmenté sur la côte. Mais les oursins, ils ont un inconvénient pour les fonds marins, c'est que ce sont des brouteurs d'algues, et donc quand les oursins sont passés par là, il ne reste plus derrière que des rochers sans rien dessus. S'il n'y a rien dessus, il n'y a pas d'habitat, il n'y a pas de nourriture pour les reproductions, ainsi de suite...

Atlantique :

Impact sur la biodiversité et résilience



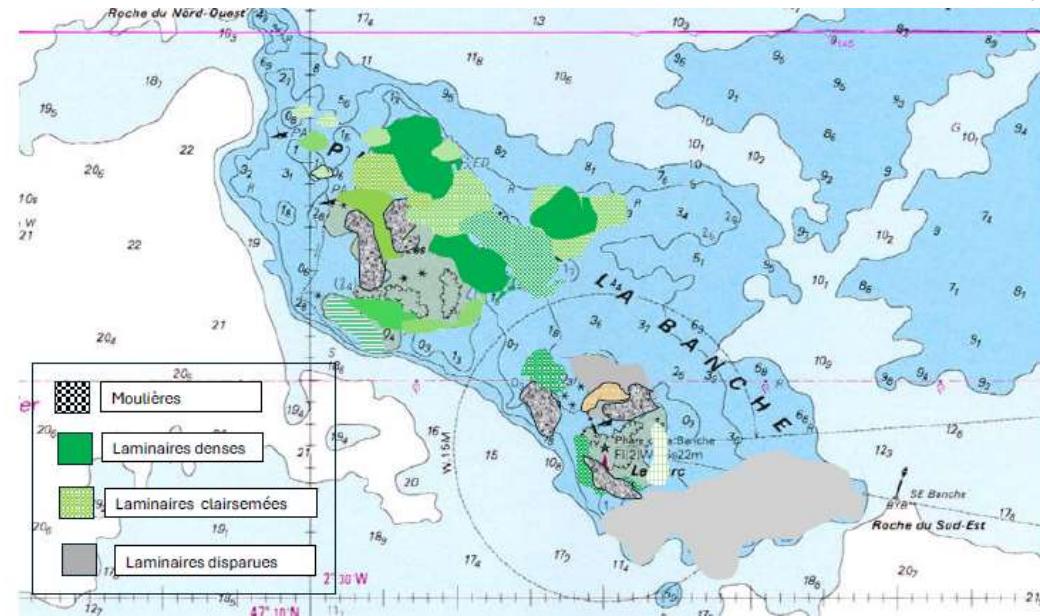
Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

Alain Doré



Source:
J.-C. Ménard ELV



Alors il se trouve que les oursins, leurs prédateurs, ce sont les crustacés.

Sauf que quand on a fait les travaux avec du battage et du forage de 25 à 30m dans le sol, pour enfoncez des pieux - alors pieu, entre guillemets, ça fait sept mètres de diamètre – ça a eu pour effet premièrement de disséminer beaucoup de matières, donc d'opacifier l'eau et donc de réduire la croissance des algues.

Et deuxièmement, les bruits de battage ont fait que tous les crustacés sont partis, et notamment, on a eu une recrudescence du côté du plateau du Four, où on pêche du homard et du crabe à tire larigot, mais par contre il n'y en avait plus du coté de la Banche, et dans ce coin là surtout, il n'y en avait plus à la côte.

S'il n'y en avait plus, c'est non seulement parce que les crustacés s'étaient déplacés, mais aussi parce qu'on a eu un déplacement des poulpes, et les poulpes, ce sont les prédateurs des crustacés. Donc, vous voyez la chaîne, quand on touche à quelque chose à un endroit donné, ça a des conséquences comme cela.

Je crois que c'est une bonne illustration qu'on ne doit pas jouer avec la biodiversité dans la mer, d'autant plus que la mer c'est quand même la première ressource de l'humanité.

Atlantique :

Impact sur la biodiversité et résilience



Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

Alain Doré



Eoliennes posées et impact sur la biodiversité:

1. sur du sable ou sédiments la biodiversité se situe sur quelques centimètres et elle est spécifique au milieu sableux ou sablo-vaseux, vers marins, coquillages.
2. Sur les roches dures et en fonction de la profondeur de ces roches et de la turbidité du milieu, la biodiversité est très importante.

Sur ces roches dures et selon leur composition, soit calciques ou granitiques, il existe des failles, des niches écologiques, trous crevasses, blocs, qui sont des HABITATS indispensables pour les crustacés et poissons et pour la biodiversité.

Eoliennes flottantes

l'impact dépend des types d'ancrage et des câbles inter-eoliennes

En ce qui concerne les impacts des champs d'éoliennes sur l'environnement marin, il faut différencier les éoliennes "posées" (le terme est évidemment édulcoré par rapport à la réalité qui est le forage ou le battage !)

1. Soit sur des fonds meubles sables sédiments sur une épaisseur variable mais dans tous les cas à une profondeur variable sous le sable, c'est de la roche.
2. Ces éoliennes peuvent être posées sur une roche dure. D'autres sont enfoncées par forages ou par battage des fondations si la roche ou le sable le permettent.

Deux mots là dessus, vous voyez que les recommandations, c'est que si c'est sur du sable, la biodiversité, elle est très faible.

Les scientifiques qui n'ont pas d'intérêt économique et de réflexion économique sur le sujet, s'expriment en fonction de leurs propres observations: ils préfèrent les positionner là où il n'y a pas beaucoup de biodiversité et les mettre comme à Fécamp avec des bases gravitaires sur des surfaces aplaniées par un arasement du sol, ce qui n'est quand même pas négligeable. C'est comme ils disent, c'est à la limite acceptable.

Alors c'est tout ce qui a été fait essentiellement en Europe du Nord.

Par contre, l'erreur en France : St Brieuc et St Nazaire sont les deux premières centrales éoliennes en mer, construites sur des plateaux rocheux.

St Nazaire comme Yeu-Noirmoutier ont la même base rocheuse calcaire : elle a été sculptée par la houle déferlante de Sud-Ouest depuis des siècles à relativement faible profondeur, ce qui donne effectivement beaucoup d'algues et ainsi de suite. Donc ils disent: que ce soit sur des roches calciques comme sur l'estuaire de la Loire ou granitique, comme en Bretagne Nord, il existe des failles, des niches écologiques, des trous, des crevasses, des blocs qui sont des habitats indispensables pour les crustacés et poissons et pour la biodiversité..

Atlantique :

Impact sur la biodiversité et résilience



Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

Alain Doré



Eoliennes posées et impact sur la biodiversité:

1. sur du sable ou sédiments la biodiversité se situe sur quelques centimètres et elle est spécifique au milieu sableux ou sablo-vaseux, vers marins, coquillages.
2. Sur les roches dures et en fonction de la profondeur de ces roches et de la turbidité du milieu, la biodiversité est très importante.

Sur ces roches dures et selon leur composition, soit calciques ou granitiques, il existe des failles, des niches écologiques, trous crevasses, blocs, qui sont des HABITATS indispensables pour les crustacés et poissons et pour la biodiversité.

Eoliennes flottantes

l'impact dépend des types d'ancrage et des câbles inter-éoliennes

Donc installer ce genre d'usines sur les plateaux rocheux, ce n'est quand même pas une bonne idée, et c'est à éviter.

Evidemment, quand on pense impact sur les fonds, on pense aux fondations. A St Nazaire, par exemple, il y a 80 fondations, mais surtout il y a 110 kilomètres de câbles inter-éoliennes au fond qui quadrillent 80 km².

Donc 110 kilomètres avec des câbles qu'on ne peut pas ensouiller, puisque c'est du rocher, alors on les a mis dans des coquilles de fonte d'un mètre de long, mises bout à bout comme ça, vous voyez un peu la production de 200 000 demi-coquilles par la fonderie en Mayenne du côté de Laval et l'émission de gaz carbonique associée.

Donc pas uniquement les fondations, mais aussi tout ce qui est câbles sur les fonds.

Donc sur les éoliennes flottantes, d'accord, il n'y a pas de fondation, mais il y a des ancrages dont on ne connaît pas vraiment les effets puisqu'on n'a pas de retour d'expérience varié.

Les câbles inter-éoliennes sont à de faibles profondeurs, quand je dis faible, c'est à dire entre 50 et 100 m, sur lesquelles il y a des projets actuellement en France.

Contrairement à l'Ecosse, où ce sont des profondeurs bien plus grandes, donc en France, c'est plutôt des câbles qui sont déposés et fixés au fond, alors que, en mer d'Ecosse, ce sont des câbles en pendulaire.

Atlantique :

Impact sur la biodiversité et résilience



Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

Alain Doré



Mesures de réduction :

- Sur des plateaux rocheux les impacts sont trop importants donc absolument éviter : pas d'éoliennes "posées" (forages).
- Sur les fonds meubles: acceptable avec des mesures de diminution du bruit, mais quelles mesures pour les tonnes de cailloux extraits ? Modification de la structure du benthos
- Dans tous les cas il y a colonisation par les moules et changement de la biodiversité, par les espèces invasives ou opportunistes.
- Attention à la colonisation d'autres secteurs rocheux proches avec une atteinte à la biodiversité existante.

Donc les impacts sont quelque chose d'important, et on a indiqué ici les mesures de réduction.

Pour défendre les projets, on dit qu'on va profiter d'un effet récif; donc oui, l'effet récif, c'est qu'il y a plein de moules qui s'installent sur les bases mais ce n'est pas cela qui fait revenir les poissons et vous l'entendrez tout à l'heure, dans les vidéos des spécialistes de la pêche.

Méditerranée :

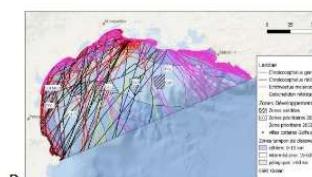
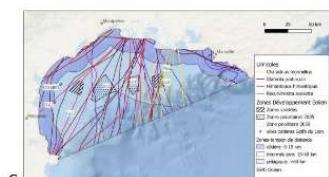
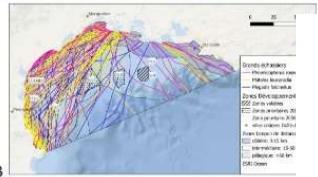
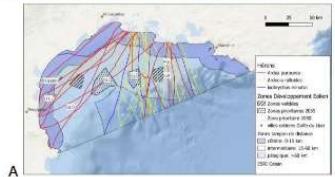
migrateurs, espèces protégées

Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

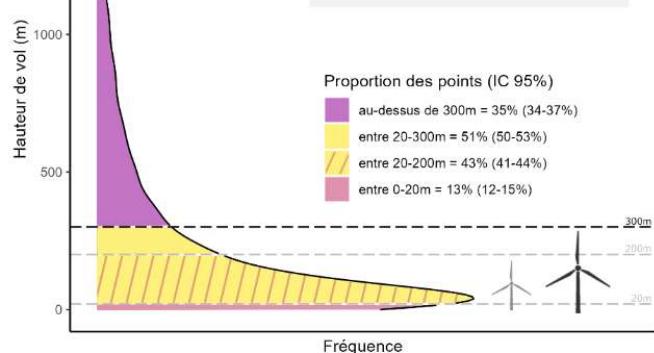


source: MIGRALION (oct 2025)



Distribution des hauteurs de vol dans le golfe du Lion
Migration post-nuptiale, gros oiseaux

Distribution obtenue à partir des localisations GPS de 349 individus appartenant à 26 espèces d'oiseaux (sur environ 300 fréquentant la zone) et des échos de gros oiseaux enregistrés par radars ornithologiques à la côte (Birdscan)



Il aurait mieux valu attendre le résultat de l'étude avant de décider d'implanter ces éoliennes flottantes.

Alors on a mis également la Méditerranée, avec un focus sur les routes des migrants.

Il y a eu un rapport par **Migralion** qui vient de sortir. Il avait été demandé avant qu'on installe en Méditerranée ces éoliennes flottantes parce que dans le Golfe du Lion, c'est beaucoup plus profond. Migralion, ce sont des scientifiques qui ont observé, mesuré, les trajectoires de toutes les espèces migratrices au-dessus du plateau continental du Golfe du Lion.

Les polygones, ce sont les emplacements des projets ou des réalisations d'éoliennes flottantes, et ça passe en plein dessus...

A droite, c'est la fréquence de passage en fonction de la hauteur de vol.

Le risque de collision est représenté par la surface par tranche de hauteur.

La probabilité que les oiseaux passent dans l'aire balayée est représentée en jaune, entre 20 et 300m.

Hélas, l'étude est sortie alors que les éoliennes étaient déjà en place, et on pense évidemment qu'il vaudrait mieux attendre les résultats de l'étude avant de décider d'implanter des éoliennes flottantes.

On a évoqué Dunkerque tout à l'heure, Dunkerque: c'est un passage migrant énorme, et

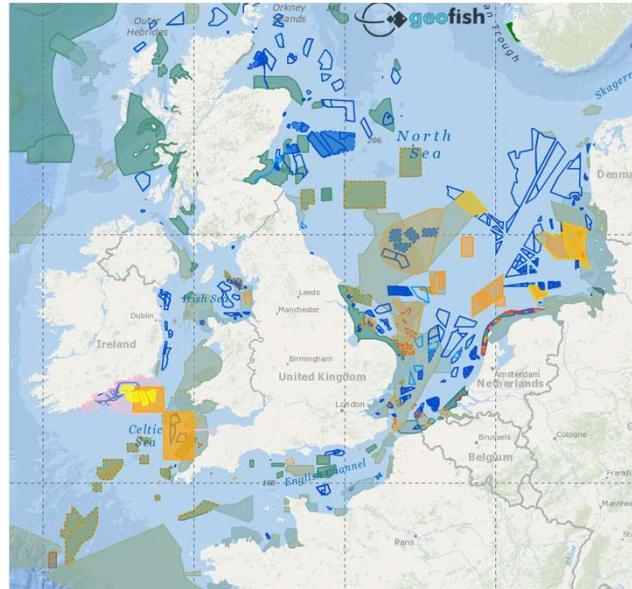
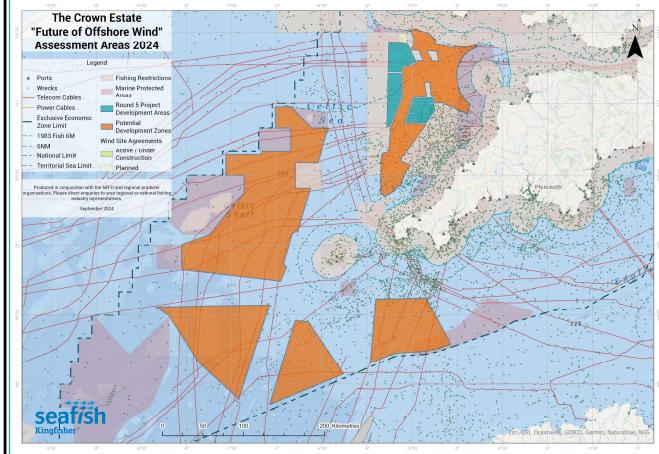
donc en mer du Nord on a la même problématique.

Europe: *vidéo Falke De Sager* La pêche au-delà des frontières

Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

Falke De Sager



Vous pouvez visualiser et écouter l'enregistrement vidéo, sous-titré en français et en anglais en utilisant le lien: <https://youtu.be/ULF-mIVn0Kc?si=tz2zlpTjC77C7t4w>

Falker De SAGER, Policy Officer Rederscentrale (Organisation pêche Ostende)

Déclaration commune « Spatial Squeeze »

Conférence Mid Channel – Ostende – 12 décembre 2024

En tant que représentants des industries de la pêche du Royaume-Uni, de France, de Belgique et des Pays-Bas, nous nous sommes réunis lors de la conférence Mid Channel, au cours de laquelle un point a été ajouté à l'ordre du jour afin d'aborder la question de plus en plus préoccupante de la pression spatiale dans nos eaux maritimes communes.

Cette conférence, initialement lancée par les secteurs de la pêche de nos pays respectifs dans les années 1980, est depuis longtemps une plateforme favorisant la coopération, la compréhension et les solutions pratiques aux défis communs.

Cette année, sous l'égide de Rederscentrale, nous nous sommes particulièrement intéressés à la question de l'aménagement de l'espace maritime et à son impact profond sur notre industrie et nos communautés.

Au cours des dernières décennies, les eaux de la Manche ont connu une augmentation significative des besoins en espace entre divers secteurs, notamment les parcs éoliens offshore, les transports, le tourisme et la création de zones marines protégées (ZMP).

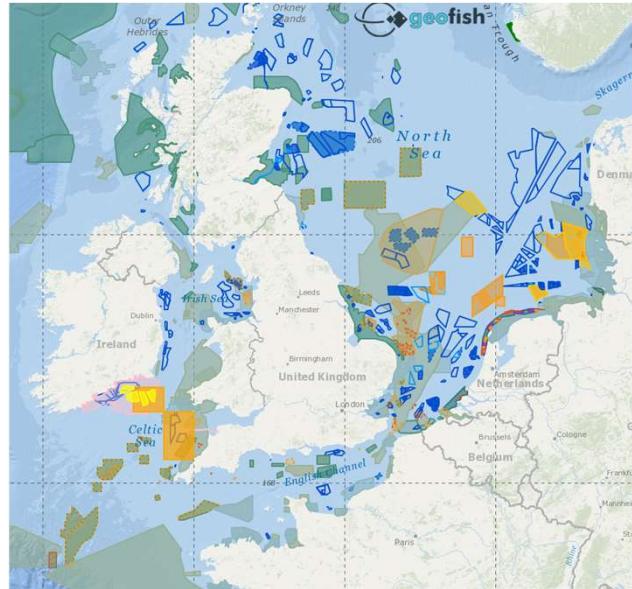
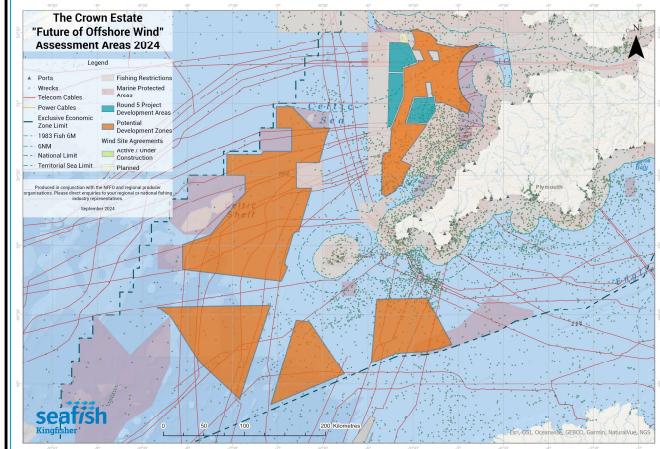
Bien que nous reconnaissions l'importance de ces développements, leur expansion rapide et leur coordination limitée ont réduit de plus en plus l'espace disponible pour les activités de pêche. Cela est particulièrement préoccupant car la pêche joue un rôle crucial dans la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de nombreuses personnes dans nos pays, en particulier dans les communautés côtières et celles qui sont actives tout au long de la chaîne de valeur des produits de la mer.

Europe: *vidéo Falke De Sager* La pêche au-delà des frontières

Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

Falke De Sager



L'industrie de la pêche est déjà soumise à de nombreuses réglementations et ne peut pêcher que dans les zones autorisées. Cependant, chaque année, l'espace où la pêche est autorisée diminue, ce qui soulève de sérieuses préoccupations quant à la durabilité de nos activités et à la concentration excessive potentielle des efforts de pêche déplacés dans les zones restantes.

Une telle concentration menace non seulement la viabilité économique de l'industrie, et donc l'espace disponible pour la production alimentaire marine, ainsi que l'épuisement localisé des stocks de poissons, mais elle augmente également la pression sur l'environnement marin, ce qui va à l'encontre des objectifs mêmes que la planification spatiale et les efforts de conservation cherchent à atteindre, et auxquels l'industrie de la pêche est également attachée.

Préoccupations concernant les parcs éoliens offshore et les projets d'énergie renouvelable

Nous reconnaissons le besoin crucial d'énergies renouvelables pour lutter contre le changement climatique. Cependant, le rythme actuel de développement des parcs éoliens offshore, souvent mis en œuvre sans tenir suffisamment compte de leurs répercussions plus larges, pose des défis importants à notre secteur.

Ces installations réduisent non seulement l'espace disponible pour la pêche, mais elles présentent également des risques pour la sécurité de nos navires et des autres utilisateurs maritimes.

De plus, les effets secondaires potentiels de ces projets sur les écosystèmes marins et la répartition des poissons n'ont pas été suffisamment étudiés ni atténués, ce qui affecte notre capacité à opérer dans les eaux libres restantes.

Lacunes dans les connaissances et contributions de l'industrie

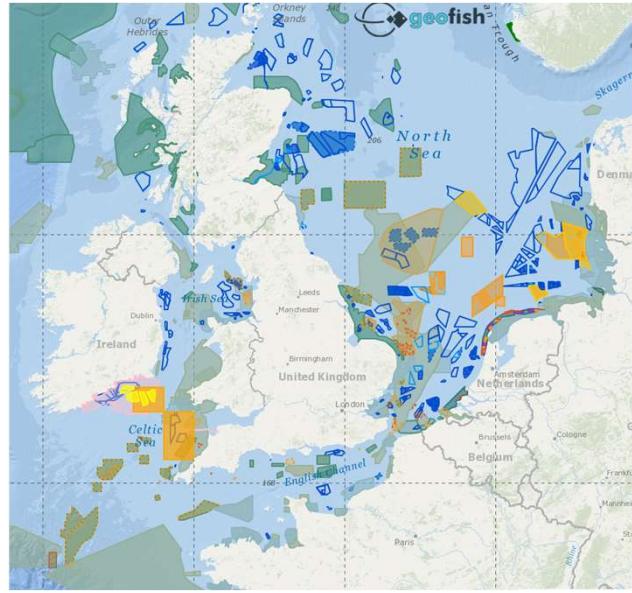
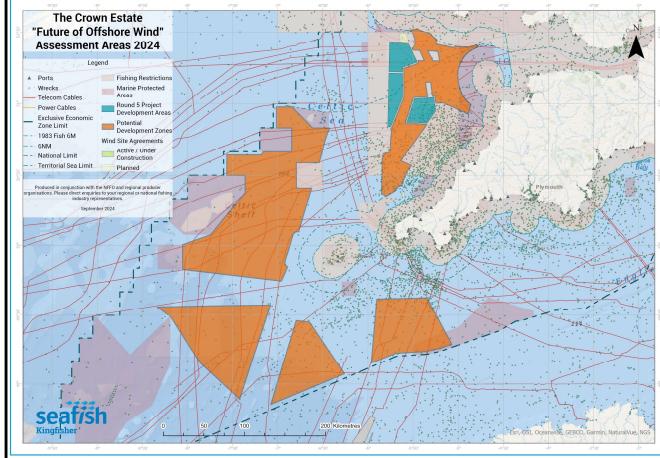
On attend souvent de l'industrie de la pêche qu'elle comble les lacunes scientifiques, notamment en ce qui concerne l'impact environnemental de nos activités. Malgré cela, nos contributions et notre expertise sont souvent négligées dans les processus décisionnels. Nous soulignons que notre industrie a investi des ressources considérables dans la recherche et l'innovation afin de réduire notre empreinte environnementale. Des études, telles que celle publiée par la CNUCED1

Europe: *vidéo Falke De Sager* La pêche au-delà des frontières

Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

Falke De Sager



Transition énergétique des flottes de pêche : opportunités et défis pour les pays en développement:

<https://unctad.org/publication/energy-transition-fishing-fleets-opportunities-and-challenges-developing-countries> , souligne que les navires de pêche ne contribuent que pour une faible part aux émissions mondiales de CO2 et que la production de poisson a une empreinte carbone plus faible que celle d'autres protéines animales.

Néanmoins, nous nous engageons à réduire davantage notre impact grâce à l'innovation et à la collaboration continues. En retour, nous demandons que ces efforts soient reconnus et pris en compte dans les processus d'aménagement de l'espace marin de nos différents pays.

Vers une planification spatiale marine intégrée

Pour relever les défis liés à la réduction de l'espace, nous préconisons une approche intégrée de la planification spatiale marine. Cette approche devrait donner la priorité à l'utilisation multiple des espaces marins, permettant la coexistence de différentes activités, notamment la pêche durable, les énergies renouvelables et la conservation.

Les principales recommandations sont les suivantes :

Considérations régionales et internationales : L'aménagement de l'espace marin doit tenir compte de la répartition spatiale des différentes flottes de pêche au-delà des frontières nationales et analyser le déplacement des activités de pêche, en reconnaissant l'impact cumulatif des restrictions spatiales tant au niveau régional qu'au niveau des bassins maritimes. Cela nécessite une approche coordonnée qui transcende les frontières nationales et reconnaît la nature commune de nos ressources maritimes.

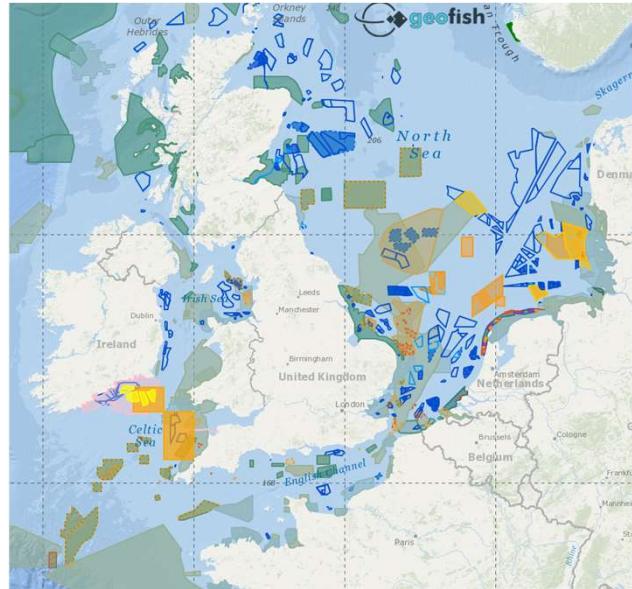
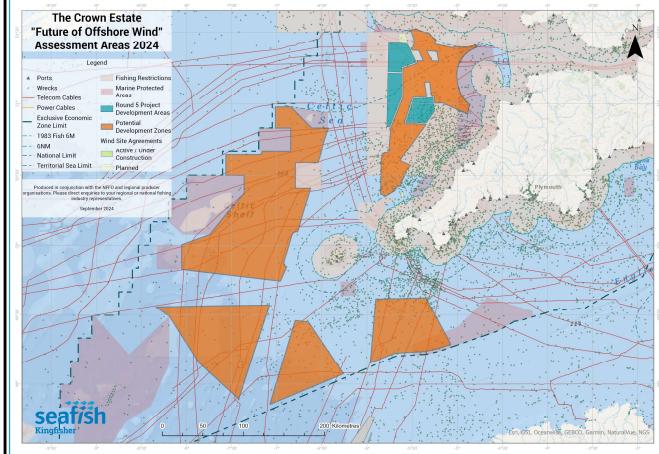
Consultation significative avec le secteur de la pêche : impliquer activement le secteur de la pêche à toutes les étapes de la planification spatiale marine. Les connaissances et l'expérience des pêcheurs sont inestimables et doivent être pleinement reconnues et intégrées dans les processus décisionnels.

Europe: *vidéo Falke De Sager* La pêche au-delà des frontières

Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025

Falke De Sager



Innovations pour une utilisation multiple : investir dans et soutenir les innovations qui permettent la cohabitation des activités de pêche avec d'autres utilisations marines, en particulier dans les zones désignées pour les énergies renouvelables et la conservation. Nous devons tenir compte des questions de sécurité, qui sont l'une des principales raisons pour lesquelles les pêcheurs évitent les parcs éoliens offshore. Par conséquent, ces zones sont effectivement fermées pendant toute leur durée de vie, et pas seulement pendant la phase de développement.

Repenser les zones d'exclusion : Reconsidérer l'exclusion totale des activités de pêche des zones marines protégées. Certains types de pêche durable sont compatibles avec les objectifs de conservation, ce qui permet une utilisation plus efficace de l'espace marin.

Garantie concernant le démantèlement : il convient de garantir qu'à la fin de la durée de vie opérationnelle d'un parc éolien, le site sera soit entièrement démantelé (y compris le retrait de toutes les infrastructures sous-marines), soit rééquipé de nouvelles éoliennes. Cela permettra de s'assurer que les zones de pêche ne seront pas perdues à jamais une fois qu'un parc éolien aura été désigné, ce qui contribuera à atténuer les pressions liées au manque d'espace lorsque les sites démantelés seront rouverts à la pêche.

À mesure que nous avançons, il est essentiel que la voix de l'industrie de la pêche soit non seulement entendue, mais également écoute et prise en compte dans la planification spatiale marine et les développements associés dans l'espace marin. Les défis auxquels nous sommes confrontés sont complexes, mais grâce à la collaboration, à l'innovation et à un engagement en faveur de pratiques durables, nous pouvons trouver des solutions qui garantissent la santé de nos océans, la durabilité de nos pêcheries et la sécurité de notre approvisionnement alimentaire.

Nous, représentants des secteurs de la pêche du Royaume-Uni, de France, de Belgique et des Pays-Bas, sommes unis dans notre engagement envers ces principes et exhortons toutes les parties prenantes à travailler avec nous pour une utilisation équilibrée et équitable de nos espaces maritimes communs.

Éolien en mer

Paris, 12 décembre 2025



Questions et commentaires ?